

Conditions de participation au concours « Ouverture d'un paquet bancaire Zero, Basic ou Plus »

1. Généralités

En prenant part au concours, les participantes et participants (ci-après « participants ») acceptent explicitement les présentes conditions de participation. Le concours est réservé aux clientes et clients de la Banque Cantonale Bernoise SA (ci-après « BCBE ») âgés de 30 ans ou plus (date limite de participation : 31 mai 2026). Une seule participation par personne est admise. Pour pouvoir y prendre part, les participants doivent avoir ouvert un paquet bancaire Zero, Basic ou Plus entre le 24 avril 2026 et le 31 mai 2026, y avoir versé 1000 francs au moins (date de référence : 31 juillet 2026). La BCBE met en jeu 200 billets combinés pour le Schilthorn (trajet en télécabine aller-retour + brunch), valables pour deux personnes. La participation au concours et l'ouverture d'un paquet bancaire Zero, Basic ou Plus sont volontaires. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Tout recours juridique exclu. Les prix du concours ne peuvent être ni échangés ni versés en espèces.

2. Responsabilité

La BCBE se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de participation sans en indiquer la raison. Les modifications ne sont pas communiquées par courriel aux participants. La BCBE décline toute responsabilité en cas de publication d'informations erronées.

De surcroît, elle n'assume aucune responsabilité si les coordonnées fournies par les participants dans les formulaires ou leur courriel ne répondent pas aux exigences et ne sont donc pas reconnus par le système. Si des raisons d'ordre technique ou juridique entravent le bon déroulement du concours, la BCBE est habilitée à mettre un terme en tout temps à ce dernier et sans avoir à en indiquer les raisons.

3. Exclusion

La BCBE se réserve le droit de disqualifier des participants et de les exclure du concours sans en donner les motifs. Tel est notamment le cas si des participants essaient de manipuler leur participation ou d'enfreindre de quelque manière que ce soit les conditions de participation.

4. Protection des données

Les données personnelles recueillies dans le cadre du concours ne sont ni transmises à des tiers, ni cédées à ces derniers pour une utilisation ultérieure. En prenant part au concours, les participants consentent expressément à ce que leurs données soient enregistrées et puissent être utilisées par la BCBE à des fins statistiques et publicitaires. La BCBE s'engage à traiter les données recueillies dans le cadre de l'organisation du concours avec la diligence requise et en conformité avec les dispositions légales sur la protection des données. De plus amples informations sur le traitement des données personnelles figurent dans la déclaration de protection des données de la BCBE, disponible à l'adresse bcbe.ch/informations-juridiques.

5. For juridique et droit applicable

Le for juridique est Berne. Tous les différends relatifs à ce concours sont régis exclusivement par le droit suisse, sous réserve d'éventuelles règles de conflit de lois.

Berne, le 17 mars 2026